

DEPARTEMENT des HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE GAP
CANTON de ST FIRMIN

Envoyé en préfecture le 14/01/2022
Reçu en préfecture le 14/01/2022
Affiché le
ID : 005-210500625-20220113-2022_05-DE

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 9 Membres représentés : 0 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 13 janvier 2022 **DELIBERATION N° 5 / 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 13 janvier à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 7 janvier 2022 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire.

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, HORLAVILLE Damien, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

ABSENTS : GAUTHIER Jean-Pierre (absent)

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

OBJET : Acquisition d'une épareuse

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'épareuse de la commune est tombée en panne l'an dernier et que cette dernière n'est pas réparable.

Afin de permettre au service technique de réaliser l'entretien abords des voies de la commune, et de permettre aux usagers de la route de circuler en toute sécurité, il est impératif de racheter ce type de matériel

Afin de mener à bien ce projet, des devis ont été demandés aux établissements GILLY, aux établissements PELLEGRIN & Fils, et NOVA.

Après étude et comparaison des devis, le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise Pellegrin & Fils pour un montant 25 415,00 € HT accompagné de la reprise de l'ancien matériel pour la somme de 3 000,00 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour copie conforme
Le Maire,
COLLIN François**

